

LICENCE PROFESSIONNELLE Mention Commercialisation des produits alimentaires Parcours COMMERCE DES VINS ET OENOTOURLSME (CVO) Contrat de Professionnalisation

REFERENCE : 28AB376J

Alternance hors-apprentissage

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUVV</p> <p>Responsable pédagogique Françoise BENSA Maître de Conférences Tél : 0689271861 francoise.bensa@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Anne-Marie FLACK / Tél : 03 80 39 91 41 anne-marie.flack@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Sandrine CARNIO / Tél : 03 80 39 56 97 sandrina.carnio@u-bourgogne.fr</p> <p>Adresse générique vigne-vin.sefca@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

La Licence Professionnelle Commerce des Vins et Oenotourisme vise à former des collaborateurs à des fonctions commerciales et/ou des gestionnaires ayant des compétences techniques et commerciales, afin d'être polyvalents et capables de diriger des équipes et initier des projets. Les entreprises concernées sont :

- Les entreprises du secteur viticole (vignerons, caves particulières et coopératives, négoce).
- Les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration.
- Les organisations du secteur tertiaire (distribution, communication, tourisme).

PUBLIC

- Étudiant venant prioritairement d'une formation Vigne et vin, Marketing-commerce, Tourisme, Hôtellerie-Restaurant ou Linguistique
- Tout autre profil souhaitant se former en alternance est étudié attentivement.
- Demandeur d'emploi de 26 ans et plus, inscrit à Pôle emploi en reconversion professionnelle.
- Salarié dans le cadre d'une période de "ProA".



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PRE-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme Bac + 2 (BTS ou DUT)
- En l'absence de diplômes pré-requis, possibilité de Validation d'Acquis Professionnels (VAP)

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'IUVV
- Enseignants de l'IUT de Dijon
- Enseignants de l'EPLEFPA de Beaune
- Intervenants professionnels de la filière viti-vinicole.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée du contrat de professionnalisation : 365 jours
- Durée de la formation : 455h sur 65 jours de cours (dont examens)
- Lieu de la formation : IUVV - Institut Jules Guyot à Dijon
- Rythme de la formation : rythme alterné de 2 semaines entre l'entreprise et l'université jusqu'en mars. Présence quasi-constante en entreprise à partir du mois d'avril (3 jours de formation en juin).

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Visites d'exploitations viticoles et de structures commercialisant le vin, visites oenotouristiques
- Travaux dirigés en dégustation, marketing, sommellerie
- Travaux pratiques de dégustation
- Tutorat pédagogique

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle de dégustation
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique
- Exploitation viticole de l'Université



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Le dépôt de candidature est à effectuer via le site E-candidat aux dates figurant sur le site de l'IUVV : <http://iuvv.u-bourgogne.fr/scolarite/candidatures.html>

L'admission est prononcée par une commission composée par l'équipe pédagogique qui statue au vu des documents fournis par le candidat.

Si besoin est, un dossier de demande de Validation des Acquis Professionnels est constitué pour être examiné par la Commission ad hoc (demander ce dossier auprès du SEFCA).

L'inscription administrative n'est effective que lorsque l'étudiant a signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

L'inscription administrative se fait au SEFCA.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Épreuves écrites, pratiques et orales se déroulant en janvier, en mars et en juin selon les UE.
- Épreuve de soutenance et rapport de la période en entreprise en septembre.

La licence est obtenue lorsque l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10, par moyenne des notes de chaque UE. La note à l'UE professionnelle (correspondant à la période et expérience vécue en entreprise) doit obligatoirement être égale ou supérieure à 10.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Le diplômé doit pouvoir :

- Effectuer la présentation des vins au client et le conseiller
- Négocier avec le client les modalités du contrat de vente
- Suivre et analyser les résultats des ventes et proposer des ajustements
- Définir le plan d'action commercial
- Établir le plan de tournée (ciblage, interlocuteurs, préparation de dossiers techniques...)
- Faire du merchandising (agencer l'espace de vente et mettre les produits en valeur)
- Suivre l'état des stocks, identifier les besoins en approvisionnements
- Étudier les marchés à l'export et commercialiser à l'international
- Analyser les attentes des consommateurs afin d'adapter ses produits
- Mettre en place la communication de l'entreprise
- Effectuer la gestion comptable et administrative d'une structure
- Élaborer la carte des vins d'un restaurant
- Concevoir et organiser les projets culturels d'entreprises viticoles et/ou d'un territoire

Débouchés :

- Assistant commercial, Attaché Commercial, Assistant export, Agent commercial, Responsable commercial, Responsable de magasin,
- Viticulteur indépendant, Gérant d'exploitation,
- Sommelier
- Assistant logistique, Chargé de communication,
- Agent de développement en Oenotourisme.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

<http://iuvv.u-bourgogne.fr/formation-initiale/licences-pros/formation/18.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr